



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 2 septembre 2014



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 27

Rolle, le 19 août 2014

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 2 septembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Apprentis et autres fonctions. Outre M. Fernando Resende qui a terminé sa formation au collège du Martinet avec succès, Mlle Bestiana Shabani (apprentie de commerce) a réussi ses examens de fin d'apprentissage. Le premier sera remplacé par un nouvel apprenti « agent de propreté », M. Romain Keuder le 18 août ; Mlle Vania da Silva, apprentie de commerce, succèdera à Mlle Shabani le même jour. Les apprentis de 2^{ème} année ont passé le cap des 2/3 de leur formation. A la bibliothèque, Mme Cécile Mallmann (personne handicapée) a terminé son activité ; une dizaine d'offres d'emplois sont parvenues aux RH pour les 3 postes mis au concours par le Canton pour la nouvelle bibliothèque intercommunale (Martinet D). A l'office du tourisme, une nouvelle stagiaire, Mme Jenna Dorembos, prendra « le relais » de Mme Marion Fonjallaz qui, au terme d'une année de stage, a quitté Rolle le 31 juillet.

Engagement d'un chef concierge pour le collège du Martinet. Parmi les 55 dossiers de candidature enregistrés, 6 candidats ont été reçus pour un 1^{er} entretien et 2 pour un second en présence de Mme Byrne Garelli. Le choix de la délégation s'est porté sur M. Sébastien Delapierre, âgé de 37 ans et résidant à Romanel. Il sera engagé par contrat de durée déterminée de 6 mois, à titre d'essai. En cas de satisfaction de ses prestations, un contrat de durée indéterminée lui serait proposé dès le 1^{er} février 2015.

Remplacement temporaire de Mme Maria Groenendijk à la Bourse. En attente d'un heureux événement, cette employée à 60 % sera en congé maternité dès le mois de septembre. Afin de la remplacer durant ce laps de temps, décision a été prise d'engager Mlle Bestiana Shabani à 80 % (salaire couvert par l'assurance maternité). Elle vient de terminer avec succès son apprentissage à la Commune. Il s'agira donc d'un contrat de durée déterminée à compter du 1^{er} septembre 2014, échéant au retour de Mme Groenendijk.

2. Ski Club de Rolle

Son représentant, M. Eugène Chollet a annoncé de nécessaires travaux de rénovation et de mise en conformité du chalet sis à Champéry-Planachaux. Un solde de créance de Fr. 9'000.— est dû par le Club, sur le prêt de Fr. 50'000.— consenti par la Commune 41 ans plus tôt. Sur préavis favorable du dicastère Formation et jeunesse, la Municipalité a décidé d'annuler la dette du club au 31.12.2013 à titre de soutien aux futurs travaux à entreprendre.

3. Vice-présidence de la Municipalité 2014-2015

Selon l'art. 63 de la loi sur les Communes, la Municipalité nomme en son sein un ou deux « vice-syndics ». M. Cédric Echenard, selon le tournus établi, a accédé à la fonction le 1^{er} juillet, jusqu'au 30 juin 2015, succédant ainsi à Mme Josephine Byrne Garelli arrivée au terme de son mandat de 12 mois.

4. Chantier Grand-Rue

Annoncés pour début août, les travaux ont basculé du côté Jura au côté lac le 18 août seulement, en raison des conditions climatiques (fortes pluies) qui ont caractérisé le début de « l'été » 2014. Le nouveau chantier débutera d'abord à l'ouest (route de Genève) puis s'étendra à l'est (rue de Lausanne). Ce « basculement » du chantier privera d'accès certains propriétaires à leur garage sis côté lac ; il leur a été proposé une place de stationnement à la Place du Marché durant cette phase de chantier (7 à 8 mois) ; cela représente 6 à 7 familles, et autant de places de parc balisées en jaune.

5. Service des finances

A la suite de la dernière affaire révélée sur un « boursier ripoux », cette fois à Mex, un groupe de travail de l'association vaudoise des boursiers communaux a été constitué en vue d'établir des recommandations et règles de prudence, en matière de finances publiques, à l'adresse des municipalités du canton. M. Giugno a été associé à ce groupe de réflexion, qui signale par exemple que 45 communes vaudoises (sur les 318 actuelles) ne pratiquent pas encore la double signature pour le paiement des factures... S'agissant du SDIS Etraz Région, contrairement à ce qui était convenu, la bourse communale continue de s'occuper de la comptabilité des pompiers, la Commune de Gimel n'ayant pas encore pu reprendre cette prestation à la fin du 1^{er} semestre. Pour information, quelque 300 soldes sont versées par trimestre alors que 110 heures ont été consacrées au SDIS par le service des finances durant le 1^{er} semestre 2014.

6. Cour des comptes

Mme Anne Weill-Levy, magistrate à la Cour des comptes, s'est présentée à Rolle le 14 juillet pour une 1^{ère} entrevue liée à l'examen du projet d'extension du site scolaire du Martinet, avec M. le Syndic et Mme Byrne Garelli. Rolle compte parmi les 18 projets suivis par le canton, dans le but de permettre une comparaison d'un site scolaire à l'autre en matière de coûts ; affaire à suivre.

7. Carnal Hall de l'Institut Le Rosey

L'inauguration officielle, à laquelle participeront les représentants du canton et des communes du district, a été fixée au 13 septembre 2014 (visite guidée à 17h.00, partie officielle à 18h.00, apéritif à 19h.00). La journée « portes ouvertes », pour la population de la région, aura lieu le même jour de 11h.00 à 16h.00.

8. Portail des communes

Ce nouveau portail informatique du Canton, qui remplace l'actuel « IAM » appelé à disparaître, donne accès à l'ensemble des prestations en ligne mises à disposition par les services cantonaux et permettra d'en conserver la visibilité et le contrôle. Chaque employé dont l'activité nécessite un raccordement au système bénéficiera d'un accès personnel et sécurisé. Le responsable des opérations *in situ*, selon l'engagement signé entre la Commune et le Canton, est le « Tiers de confiance », désigné en la personne du Secrétaire municipal (adjoint: le chef du service des finances et informatique).

9. Archives de l'administration communale

L'analyse et le tri effectués par Pro Archives Conseils dans le local du sous-sol de la Couronne permet la destruction de quelque 30 mètres linéaires de papiers divers. Conformément aux dispositions légales en la matière, ces archives contemporaines seront détruites dans les règles de l'art, par une entreprise agréée, en l'occurrence Datarec SA. La place gagnée permettra le rapatriement des archives historiques entreposées au Château (en cas de vote favorable du préavis 2011-2016 / N° 55).

10. Vidéosurveillance.

Le préavis 2011-2016 / N° 24 adopté par le Conseil communal en mai 2012 traitait de l'élaboration d'un règlement communal ad hoc, sachant qu'un dossier complet devait ensuite être soumis au préposé cantonal (nombre de caméras, emplacements, justification). C'est chose faite depuis fin juillet grâce à l'important travail réalisé par la Police administrative, en parallèle aux nombreux dossiers en cours (règlements communaux à finaliser, chantier Grand-Rue, etc.). Une fois l'accord du Canton obtenu, la Municipalité pourra déposer, au Conseil communal, un préavis d'acquisition et de positionnement du matériel souhaité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

 Jean-Noël Goël



Le Secrétaire

 Pascal Petter